



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur www.lachapellethouarault.fr et sur Facebook / La Chapelle-Thouarault



INTERCOMMUNALITÉ ET MÉTROPOLE

■ SIGNATURE DU PLH

Le mercredi 19 mars, La Chapelle-Thouarault a officialisé son engagement dans le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2023-2028 de Rennes Métropole en présence de Nathalie Appéré, présidente de Rennes Métropole. Cette signature, qui s'inscrit dans une démarche collective à l'échelle des 43 communes de la Métropole, concrétise la volonté de la commune de répondre aux enjeux du logement et de garantir le "pouvoir d'habiter" pour tous ses habitants (voir photo en couverture).

INFOS COMMUNALES

■ ACCOMPAGNEMENT AUX USAGES DU NUMÉRIQUE

Vous souhaitez développer votre usage du numérique et utiliser efficacement vos outils informatiques ?

Marjolaine, votre conseillère numérique, est là pour vous aider ! Séances gratuites. Uniquement sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie.

Prochaines dates 2025 :

- **Mai : mercredi 14**
- **Juin : vendredi 27**

■ SALLE DES ROCHERS - IMPLANTATION DES OMBRIÈRES

Annoncés depuis deux ans, les travaux pour la mise en place des ombrières sur le parking de la salle des Rochers ont enfin commencé. Ces travaux vont se dérouler en 3 étapes :

En ce moment et pendant deux semaines, mise en place des plots en béton et tranchées pour le passage des gaines.

A partir de la mi-juin, mise en place de la charpente métallique et raccordement électrique.

Mise en place des panneaux et électrification de cet ensemble.

■ CARNAVAL DE LA CHAPELLE-THOUARULT REPORTÉ EN 2026.

Nous vous annonçons que le carnaval de La Chapelle-Thouarault est reporté à l'année prochaine. Malgré nos appels, nous n'avons reçu que trois propositions de bénévolat. Or, un événement comme le carnaval nécessite une équipe solide pour l'installation, le démontage et la tenue des stands. Sans ces précieux volontaires, la fête ne peut avoir lieu.

Nous espérons vivement que l'année prochaine, des personnes motivées se joindront à nous pour faire revivre cette journée de joie et de couleurs. Si vous souhaitez participer à l'organisation de l'édition future, n'hésitez pas à contacter dès maintenant Samuel au : 06 30 55 49 83.

■ PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Nouveau service par l'ADMR du Pays de Montfort-sur-Meu.

À partir du 1er avril 2025, l'ADMR propose un service de portage de repas à domicile pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou en situation de handicap.

Ce service permet de manger sainement et équilibré, avec des repas validés par une nutritionniste, y compris des repas hyper-protéinés sur prescription médicale.

L'ADMR s'associe à l'Hôpital de Brocéliande pour garantir la qualité des repas et propose une livraison en contenants en verre. Des aides financières sont disponibles via l'APA, la PCH, ainsi qu'une réduction d'impôts de 50 %.

Pour plus d'informations, contactez l'ADMR au 02 99 09 39 60 ou par mail à montfort.asso@admr35.org.

■ FERMETURE DE LA CABANE A DONS

Samedi 22 mars, la cabane à dons a été vandalisée, et des objets cassés et projetés autour et dans la cour de l'école, ce qui a demandé à 4 bénévoles et 2 élus deux heures de travail pour nettoyer la cour.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie. Cet incident vient en plus des diverses marques d'incivilités constatées : on y dépose n'importe quoi sans ranger et sans tenir compte des consignes et informations accrochées à l'intérieur. La cabane à dons n'est pas une déchetterie.

Les bénévoles sont démotivés et se trouvent constamment à trier, ranger et faire des tours à la déchetterie, sans compter que la sécurité des enfants est à prendre en compte.

De ce fait, il a été décidé de la fermeture de la cabane à dons.

Si vous souhaitez vous investir, si vous avez des idées pour un nouveau fonctionnement de cette cabane à dons, merci de laisser vos coordonnées en mairie qui nous contactera.

L'équipe des bénévoles

CONSEIL MUNICIPAL

BUDGET 2025

Le 27 mars dernier, le conseil municipal était en grande partie dédié au budget :

- Présentation de l'exécution budgétaire et du résultat 2024
- Présentation du budget primitif 2025.

Pour rappel : la section de fonctionnement: recettes et dépenses nécessaires au fonctionnement du service public local (charges de personnel, entretien des bâtiments communaux, contrat de maintenance et de prestation, subventions, scolarité,...) Les dépenses de cette section ne peuvent en aucun cas excéder les recettes et ne peuvent faire l'objet d'emprunt.

La section d'investissement : recettes et dépenses qui modifient le patrimoine de la commune (rénovation des équipements existants, nouveaux équipements, remboursement du capital de la dette, ...)

RÉSULTAT 2024

La clôture de l'exercice 2024 présenté dans le compte financier unique est validé par le trésor public.

La section de fonctionnement (qui repart à zéro au 1er janvier suivant) présente un excédent de 281 546,48€ résultat d'une gestion rigoureuse des dépenses et ce malgré l'augmentation constatée de plusieurs postes.

	Investissement	Fonctionnement
Recettes 2024	503 528,88 €	1 878 879,36 €
Dépenses 2024	584 801,37 €	1 597 332,88 €
Résultat de l'exercice 2024	-81 272,49 €	281 546,48 €

La section d'investissement bénéficie d'un excédent antérieur reporté qui permet le financement des dépenses exécutées en 2024.

	Résultats antérieur (à 2024) reporté sur le budget 2024		Résultats de l'exercice 2024 (recettes - dépenses)		Résultat de clôture de l'exercice 2024
Investissement	408 923,09 €	+	-81 272,49 €	=	327 650,60 €
Fonctionnement	/		281 546,48 €	=	281 546,48 €

La capacité d'autofinancement ou épargne nette représente la capacité de la commune à financer ses investissements sans recours à des financements autres (emprunt, subvention, ...). Elle est obtenue en déduisant de

ce résultat de fonctionnement (281 546,48€), l'annuité du remboursement en capital des emprunts. Pour cette année, l'épargne nette s'élève ainsi à 209 589,86€.

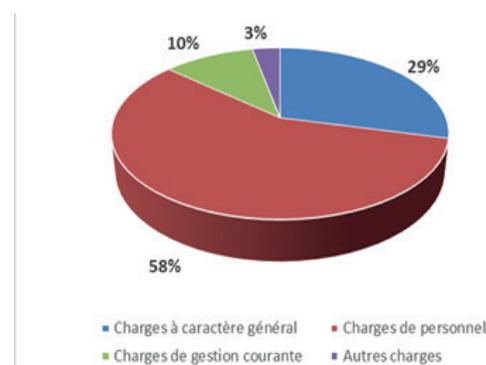
Pour information la commune est peu endettée à ce jour : le capital restant dû au 31/12/2024 s'élève à 235 596€.

BUDGET PRIMITIF 2025

Il a été établi avec la volonté d'offrir un service public et un cadre de vie de qualité aux citoyens tout en maîtrisant nos dépenses qui augmentent tous les ans.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement estimées à 1 930 070 € (soit une augmentation de 2,7% par rapport à 2024) correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, aux dotations versées par l'État et Rennes Métropole qui sont stables, aux redevances pour des prestations fournies à la population, à diverses subventions. Il a été décidé à l'unanimité de ne pas augmenter le taux communal des impôts fonciers bâtis et non bâtis (qui correspond au seul levier de la commune pour augmenter ses recettes).



Les dépenses de fonctionnement comprennent notamment les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations.

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2025 sont estimées à 1 776 157 €.

Elles sont réparties comme suit :

- Charges de personnel : 1 022 448 €
- Charges à caractère général : 512 095 €
- Charges de gestion courante : 185 436 €

Elles sont en augmentation de 11,2% par rapport à 2024 (1 597 332 €) :

- Charges de personnel (+15% / +136 649 €), évolution de 15% : évolution de l'indice de la fonction publique en année pleine et prise en compte du fonctionnement de l'ALSH et de l'Espace Jeune pour une année complète, recrutement d'un responsable de médiathèque à temps plein à partir de juillet (compensé en partie par des recettes),

- Charges à caractère général (+5% / +22 428 €) : stabilisation et augmentation mécanique des coûts,

- Charges de gestion courante (+12% / +20 023 €) : participation de la commune au projet intercommunal Aqua Ouest pour une année complète et après fin des travaux (ouverture prévue le 02 juillet 2025), participation supplémentaire à l'École de musique de la Flume.

Focus sur le passage en régie de la gestion de l'ALSH (centre de loisirs et espace jeune). La municipalité a décidé d'internaliser la gestion de ce service depuis début septembre 2024. Ce choix était motivé principalement par le souhait d'offrir un service de qualité à nos enfants : continuité avec les temps périscolaires, fidélisation et pérennisation des postes d'animateurs et des agents périscolaires



- Les dépenses prévisionnelles de ce service (charges de personnel comprises) sont estimées à 155 719 €.
- Les recettes composées des redevances des familles et des subventions de la CAF sont estimées à 85 709 €. La participation de la commune est donc estimée à hauteur de 70 010€ soit 45% du budget de ce service.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement estimées à 1332 905 € sont composées en grande partie des fonds propres de la commune et donc résultat d'une gestion rigoureuse des dépenses communales :

- Recettes propres à la gestion communale : 763 110 € / 59 %
- Produit de cession : 187 000 € / 14%
- Subventions : 352 591 € / 27%

Les dépenses d'investissement sont fléchées cette année principalement sur la finalisation du projet médiathèque qui ouvrira ses portes à l'automne 2025. En plus de la rénovation de nos équipements, une étude sera lancée avant la fin du mandat pour un projet de rénovation de notre cantine et éventuellement de la partie élémentaire.

Sentiers de randonnée : empièchement chemins et signalétique	16 000 €
Coulée Verte	13 000 €
Matériel d'entretien des espaces verts : ramasseuse fauche tardive, tondeuse, coupe	16 800 €
A.M.O projet "Cantine"	20 000 €
Rénovation de la soue à cochons : projet	15 000 €
Chaudière bois Haut-Village	36 000 €
Travaux école et cours	17 000 €

INITIATIVE LOCALE

■ AMAP SAISON 6 C'EST REPARTI !

Pourquoi venir à l'AMAP ?

- C'est pratique. Vous pouvez faire toutes vos courses de frais en une seule fois et le choix est assez large : légumes, pain,

crêpes, galettes, œufs, fromage de chèvre, volaille, viande de porc et miel.

- C'est local. Tous les paysans sont des environs, entre Bédée et Guichen.

Alors comment ça marche ?

- Vous adhérez à l'association et vous vous engagez auprès des producteurs de votre choix pour 6 mois. Certains produits sont livrés de manière hebdomadaire (légumes, pain, oeufs, galettes), d'autres de manière mensuelle (volaille et viande de porc). Le paiement se fait par chèques, en un ou plusieurs chèques par producteur. Vous venez récupérer les produits les jeudis soirs derrière la salle des Rochers.

contact : chapamap@gmail.com / 06 88 30 01 02

■ RÉUNION DE PRÉPARATION DES CLASSES 5 !

Rendez-vous le **12 mai 2025 à 20h00 à la salle du Haut Village**. Venez nombreux pour pérenniser et organiser ensemble cet événement mémorable !

Contact : Daniel Lenoir au 0299076043/ 0961246080 / 0610292391."

VIE CULTURELLE

■ EXPO PHOTO : «LA LIBÉRATION EN BRETAGNE».

Partenariat avec Les Champs Libres. 17 mars - 30 avril, à la salle du conseil.

A partir de juin 1940, toutes les villes bretonnes sont occupées. De mai 1944 jusqu'à la Libération, les bombardements sont quotidiens. Ces images d'une France meurtrie sont pourtant indissociables des scènes de liesse et de rassemblements qui laissent transparaître la joie et la victoire... En complément de l'exposition, vous pourrez découvrir ou redécouvrir l'histoire de George Padgett, soldat américain dont l'avion fut abattu au-dessus de La Chapelle-Thouarault.

■ ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA FLUME

Portes ouvertes de l'École de Musique de la Flume: samedi 24 mai 2025 de 9h30 à 12h30 au RHEU

- Rencontre avec les professeurs
- Accueil administratif
- Permanence référent handicap
- Mini-concerts et prestations des élèves.

NB : Pas d'inscriptions sur place : elles se font exclusivement en ligne.

■ VOICI LES HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE À PARTIR D'AVRIL :

- Mercredi : 17h/18h30
- Vendredi : 17h/18h30
- Samedi : 10h/12h

■ PROJECTION DE LUTTOPIA

Tabitha Solidarité et l'équipe du cinéma La Bobine, à Bréal, vous invitent à la projection de LUTTOPIA, le vendredi 2 mai à 20h30. Film réalisé par Guillaume Tricard. Débat après la

projection en présence du réalisateur et d'acteurs.

■ FÊTE DE LA MUSIQUE LE VENDREDI 20 JUIN

Musiciens, musiciennes et bénévoles !

Pour cette édition 2025, toutes les techniques et tous les styles seront les bienvenus : acoustique, électrique, numérique, musique du monde, classique, contemporaine, etc.

♦ Si vous souhaitez faire partie de la programmation, transmettez-nous dès maintenant vos coordonnées, une courte présentation ainsi qu'un fichier audio ou un lien vers un exemple de votre musique.

♦ Si vous souhaitez donner un coup de main pour l'organisation de la soirée, n'hésitez pas à nous envoyer vos coordonnées (jjravel@gmail.com).

■ JE SUIS VOTRE MÉMOIRE / AND YOU ARE MINE

ARTcomedia en association avec le Jersey Arts Centre vous invite à : "Je Suis Votre Mémoire / And You Are Mine".

20h30 les vendredi 11 et samedi 12 avril, 15h00 le dimanche 13 avril. **Espace Le Vivier 5, rue du Lavoir à L'Hermitage.** Billetterie : <https://www.helloasso.com/associa.../association-art-comedia>

<https://artcomedia.fr>.

VIE ASSOCIATIVE

■ ALCOOL ASSISTANCE

La prochaine permanence "Alcool Assistance" aura lieu le :

Lundi 14 avril 2025 de 18h00 à 19h30. Lieu : salle du Haut-Village.

■ CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

L'association Les P'tits Loups vous invite à sa traditionnelle chasse aux œufs de Pâques !

- Lieu : Verger de La Chapelle-Thouarault
- Dimanche 27 avril 10h30 - 12h30

■ PORTES OUVERTES AUX JARDINS FAMILIAUX DE LA CHOUAP'VERTE

Venez découvrir nos jardins (route

de La Bodinays) Samedi 26 avril entre 14h et 18h lors de nos Portes Ouvertes. Des animations surprises y seront organisées ! Contacts : lachouapverte35590@gmail.com / 06 18 78 95 58.

■ TENNIS DE TABLE LA RAQUETTE D'O.R.

Tournoi national B samedi 12 et dimanche 13 avril 2025, toute la journée à partir de 9h. Lieu : complexe sportif de l'Hermitage. Plus de détails sur le site

Nous sommes également à la recherche de sponsors. Contact : Michel DUVAL, 06 72 75 74 29.

■ OSCOR – INSCRIPTIONS AUX JOURNÉES DÉCOUVERTES

L'OSCOR propose aux jeunes sportifs de la région de découvrir de nouvelles disciplines et de perfectionner leur pratique. Activités gratuites :

- 15 avril : basket et vovinam – L'Hermitage
- 16 avril : tir à l'arc – Vezin-le-Coquet
- 17 avril : tennis et aikido – L'Hermitage / Le Rheu
- Stage et tournoi de football U14/ U15.

15€ les deux journées. Les inscriptions sont ouvertes sur le site de l'OSCOR !

■ TCL FLUME

La Ligue de Bretagne du Sport Adapté, en partenariat avec le Tennis Club La Flume (TCLF) et avec le soutien du Comité Départemental Sport Adapté d'Ille-et-Vilaine (C.D.S.A 35), organise le Championnat Régional Para Tennis Adapté qui se déroulera le samedi 26 avril 2025 à L'Hermitage, dans les locaux du Pôle intercommunal de tennis.

Cet événement rassemblera des sportifs en situation de handicap mental et psychique venant de toute la région et qui fait partie du parcours de qualification pour le championnat de France. En parallèle, des défis tennis non-compétitifs seront proposés pour promouvoir cette discipline à destination de tous.

ALERTE

Il nous a été rapporté ces derniers jours, des tentatives de cambriolage sur le territoire de notre commune. Face à cette situation, et conformément aux recommandations des forces de l'ordre, nous appelons l'ensemble des

habitants à une vigilance accrue.

PRATIQUE

■ OBJETS PERDUS

Certains objets perdus sont déposés en mairie. N'hésitez pas à venir les réclamer.

■ HORAIRES MAIRIE

- Lundi : 14h - 18h
- Mardi : 14h - 17h
- Mercredi : 9h - 12h
- Jeudi : 9h - 12h
- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h.

■ PERMANENCES ÉLUS

Régine Armand, maire. Le lundi 17h-18h.

Myriem Tréhin, 1ère adjointe aux finances, affaires scolaires et périscolaires, jeunesse et communication. Sur rendez-vous.

Patrick Morre, 2ème adjoint au cadre de vie, aux relations avec les associations, aux questions agricoles et à la voirie. Sur rendez-vous.

Christiane Bouquet, 3ème adjointe à la culture et aux affaires sociales. Le lundi 17h-18h et sur rendez-vous.

Jean Magand, 4ème adjoint à l'urbanisme, projets d'aménagement, développement durable, patrimoine bâti communal et projets d'équipements. Sur rendez-vous.

■ NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

Centre anti-poison : 02 99 59 22 22

Voirie : metropole.rennes.fr/ signalementvoirie.

Dépannage Enedis : 09 726 750 35



Directrice de la publication : Régine Armand

Mise en page & impression : Service communication

Prochain Chap'actu (Mai) : merci d'envoyer vos articles avant le 25 avril 2025.